



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 24 février 2020, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Président	Lortie Jean-François (président)	présent
Vice-présidente	Aubry France (vice-présidente)	présente
	Rossignol Cindy	présente
	Valiquette Mélanie	présente
	Martin Marjorie	présente
	Mazzetti David	présent
	Forgues Chantale	présente
	Bouvrette Vanessa	présente
Organisme extérieur (1)	Auger Dominique	présente
Direction d'école (1)	Landry Lysanne	présente
Personnel enseignant (2)	Bisson Richard	absent
	Houle Manon	présente
Personnel professionnel (1)	Farmer Marjolaine	absente
Personnel de soutien (1)	L'Abbée Dany	présent
Responsable du comité (1)	Dubuc Cindy	présente
Secrétaire	Laflamme Nicole	présente

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. DÉPART MADAME PLANTE / ACCUEIL MONSIEUR MAZZETTI

Monsieur Lortie annonce le départ de madame Plante et présente monsieur Mazzetti qui remplacera celle-ci jusqu'en septembre 2020.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 14-2020-02-24

IL EST PROPOSÉ par madame Rossignol, et appuyé par madame Forgues, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Départ madame Plante / Accueil monsieur Mazzetti
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019
5. Compte rendu 27 janvier 2020
6. Parole au public
7. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

8. Forum PEHDAA de la FCPQ

ÉCHANGE

9. Suivis
10. Ententes extraterritoriales (tableau)
11. Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, lorsque révisée (adoptée en 2012)
12. Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois : une étude systémique (*document à envoyer par courriel*)

INFORMATION

13. Parole au public
14. Correspondance
15. Parole aux membres
16. Prochaine réunion
— 20 avril 2020
17. Levée de la séance

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2020

RÉSOLUTION NO 15-2020-02-24

IL EST PROPOSÉ par madame Forgue, et appuyé par madame Houle, d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2019.

5. COMPTE RENDU – 27 JANVIER 2020

Monsieur Lortie informe les membres que lors de la rencontre du 27 janvier 2020, le quorum n'ayant pas été atteint, seul un compte-rendu de la rencontre a été fait. De plus, il partage aux membres les sujets ayant été discutés lors de cette soirée.

6. PAROLE AU PUBLIC

Un parent est présent, aucune question.

7. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Lortie informe les parents des sujets discutés. Veuillez consulter les liens suivants pour les rencontres ultérieures :

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/>

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/lendemain-du-cp/>

CONSULTATION

8. FORUM PEHDAA DE LA FCPQ

Monsieur Lortie a été invité au forum de la FCPQ et pouvait être accompagné par un membre, toutefois les dépenses liées à ce forum sont aux frais du Comité CSEHDAA. Madame Rossignol s'est proposée et elle a participé à cette journée, elle présentera ses frais reliés au kilométrage.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION POUR LE FORUM PEHDAA DE LA FCPQ

RÉSOLUTION NO 16-2020-02-24

Il est proposé par madame Forgues, et appuyé pas madame Martin, que le CCEHDAA accepte les dépenses encourues par madame Rossignol, pour assister au forum PEHDAA de la FCPQ, sous réserve de la présentation des pièces justificatives.

Monsieur Lortie informe les membres qu'une lettre a été rédigée par les personnes invitées au forum et adressée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur manifestant les insatisfactions face à la loi 40. Tout comme le comité de parents, les membres appuient cette démarche.

RÉSOLUTION NO 17-2020-02-24

APPUI À LA LETTRE TRANSMISE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RÉDIGÉE PAR LE FORUM DES PARENTS D'ÉLÈVES HDAA (FPÉHDAA)

CONSIDÉRANT l'adoption sous « bâillon » dans la nuit du 8 février 2020 du projet de loi 40 et de ses amendements;

CONSIDÉRANT que l'adoption de cette loi mettant fin à la présence autour de la table décisionnelle de la structure scolaire d'un représentant officiel des parents d'élèves HDAA;

CONSIDÉRANT la tenue du Forum des parents d'élèves HDAA (FPÉHDAA) le 8 février 2020, dans le cadre du Conseil général de la Fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ);

CONSIDÉRANT que les parents de ce forum ont dénoncé fermement la disparition d'un représentant du CCSÉHDAA au Conseil d'administration des futurs Centres de services scolaires, entre autres, en rédigeant une lettre à l'intention du Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge;

CONSIDÉRANT que le FPÉHDAA a demandé à la FCPQ de signer conjointement une lettre dénonçant la situation et que cette dernière n'a pas donné suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la lettre du FPÉHDAA jointe en annexe de cette résolution;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes considère qu'une place spécifique à un parent d'élève HDAA doit être préservée dans la nouvelle gouvernance scolaire;

CONSIDÉRANT qu'une vive dénonciation de cette disparition doit être faite afin de soutenir les parents d'élèves HDAA dans leur objectif d'avoir une place réservée au sein des futurs Conseils d'administration des centres de services scolaires;

IL EST PROPOSÉ par madame Aubry et appuyé par madame Valiquette que les membres du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

APPUIE la lettre rédigée par le FPÉHDAA;

DÉNONCE la perte d'un siège réservé aux parents d'élèves HDAA provenant du CCSÉHDAA au Conseil d'administration des Centres de services scolaires;

DEMANDE au Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de revoir la composition des futurs Conseils d'administration des Centres de services scolaires afin d'assurer un siège de parent à un représentant du CCSÉHDAA, avant l'entrée en fonction des premiers Conseils d'administration prévue le 15 juin 2020;

QUE cette résolution soit transmise aux personnes et organismes suivants :

- La Fédération des Comités de parents du Québec;
- Mouvement de parents Je protège mon école publique (JPMEP);
- Mouvement de parents L'école ensemble;
- L'ensemble des Comités de parents du Québec;
- M. Jean-François Roberge, député de Chambly et Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec;
- Mme Marwah Rizqy, député de Saint-Laurent et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur;
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation;
- Mme Véronique Hivon, députée de Joliette et porte-parole du troisième groupe en d'opposition matière d'éducation.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Donné à St-Bruno-de Montarville,
le 24 février 2020



Jean-François Lortie
Président du CCSEHDAA



Cindy Dubuc
Responsable du Comité CSEHDAA

ÉCHANGE

9. SUIVI

Comment accompagner son enfant TDAH

Les membres planifient différents scénarios concernant la diffusion du webinaire en lien avec la FCPQ, qui sera présenté dans plusieurs écoles de la CSP le mardi 21 avril 2020. Monsieur Lortie informera les membres dès que le comité de parents aura statué sur l'organisation des invitations et des lieux.

Ce point restera en suivi.

Élève 21 ans et plus

Les membres s'inquiètent du manque d'information relié au cheminement d'un élève qui est en voie d'atteindre l'âge de 21 ans.

Lors du Forum de la FCPQ, une présentation de la commission scolaire des Iles de la Madeleine concernant leur comité CSEHDAA a été très appréciée par les participants. Mme Rossignol partage le lien permettant d'avoir accès au contenu de la présentation. Ce dernier peut aussi se trouver facilement sur le site de la commission scolaire des Iles de la Madeleine. Les membres souhaitent s'inspirer de ce modèle pour le comité CSEHDAA de la commission scolaire des Patriotes. Madame Dubuc a fait parvenir le lien au Service du secrétariat général, cela permettra d'alimenter les discussions lors du projet de restructuration du site web du Comité CSEHDAA.

Ce point restera en suivi.

10. ENTENTES EXTRATERRITORIALES (TABLEAU)

Madame Dubuc présente le tableau témoignant des ententes extraterritoriales pour l'année scolaire 2019-2020. Après quelques questions, les membres sont satisfaits de cette présentation.

11. POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE, LORSQUE RÉVISÉE (ADOPTÉE EN 2012)

Puisque la CSP ne révisé pas la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage annuellement, il est convenu qu'à l'avenir, ce point fera l'objet d'un échange et que lors de sa révision, assurément que le CCSEHDAA sera consulté tel que le prescrit la loi.

12. LE RESPECT DES DROITS DES ÉLÈVES HDAA ET L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE QUÉBÉCOIS : UNE ÉTUDE SYSTÉMIQUE

Monsieur Lortie présente l'étude systémique basée sur de nombreuses données administratives colligées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et par les commissions scolaires que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a menée.

Les liens correspondent aux informations que monsieur Lortie apporte aux membres :

<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/EHDAA/Pages/default.aspx>

Pour consulter l'étude :

http://www.cdpedj.qc.ca/Publications/etude_inclusion_EHDAA.pdf

http://www.cdpedj.qc.ca/Publications/etude_inclusion_EHDAA_synthese.pdf

INFORMATION

12. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public (départ du parent)

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à distribuer

14. PAROLE AUX MEMBRES

Aucun commentaire

15. PROCHAINE RÉUNION

— 20 avril 2020

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO 18-2020-02-24

Levée de la séance à 21h30. Il est proposé par madame Farmer et appuyé par madame Rossignol, de lever la séance.

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LORTIE
Président

MADAME CINDY DUBUC
Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
Téléphone : 450 441-2919 poste 3718